

PROCÉDURE DE DOUBLE SURCLASSEMENT

Le certificat médical fiche B doit obligatoirement être utilisé dans le cas d'un double surclassement.
Fiche médical B disponible en cliquant [ici](#).

Étapes à suivre :

1. Le demandeur doit remplir dans un 1^{er} temps le google form via le lien suivant : [formulaire double surclassement](#)
2. Le demandeur doit envoyer les documents médicaux à l'adresse mail suivante : medical.volley.pdl@gmail.com
3. A réception du dossier, le médecin régional examine la fiche médicale du licencié, donne son avis et adresse la fiche médicale B au service des licences de la Ligue.
4. Le service des licences de la Ligue procédera à l'enregistrement de ce double surclassement sur la licence du licencié.

Délai de traitement : 1 semaine